



95| CERGY-PONTOISE LA PREMIÈRE CENTRALE DE L'AGGLOMÉRATION VA ÊTRE IMPLANTÉE SUR LES TOITS DE L'ESSEC. BIEN D'AUTRES PROJETS SONT EN DÉVELOPPEMENT, LE PLUS AMBITIEUX CONCERNANT LES PARKINGS DE L'ÎLE DE LOISIRS.

Le photovoltaïque commence à se faire une place au soleil

La première centrale photovoltaïque de l'agglomération est sur le point d'être implantée sur les toits de l'Essec, l'école de commerce de Cergy. De nombreux autres projets sont en cours de développement, le plus ambitieux concernant les parkings de l'île de loisirs.

Marie Persidat

Les panneaux solaires étaient restés plus que discrets jusqu'à présent dans l'agglomération. Se limitant à quelques rares initiatives, notamment de particuliers. Mais le territoire compte mettre un coup d'accélérateur à l'énergie photovoltaïque et les premières installations seront visibles dans les semaines à venir. Un premier projet d'envergure doit débiter dans le courant du mois d'avril avec l'installation de 770 panneaux sur les toits de l'Essec dans le quartier Grand centre de Cergy. Le début d'une longue série d'initiatives qui devraient s'enchaîner les unes après les autres.

C'est le collectif O'Watt Citoyen (O'WC) qui porte un certain nombre de ces dossiers, dont celui de la grande école de commerce. La coopérative lance d'ailleurs un appel à financement citoyen afin de déployer le photovoltaïque à grande échelle sur le territoire.

L'école de commerce 100 % autonome à terme

Une centaine de personnes – à 85 % des particuliers mais également des associations ou collectivités – ont déjà pris des participations. Mais il en faudra bien plus pour que la co-

opérative puisse déployer tous ses programmes. « C'est un peu comme prendre une action dans une entreprise, sauf que là il s'agit de participer à la transition énergétique plutôt que de faire de l'argent », résume Patric Kruissel, président d'O'WC.

L'installation de l'Essec pourrait être opérationnelle à la fin du mois de juin. C'est le collectif qui en supporte l'investissement (400 000 €), et un loyer versé par l'école permet de rentabiliser l'équipement. L'électricité produite doit alimenter à 100 % l'établissement scolaire privé plutôt énergivore. Mais dans les années à venir, avec l'obligation de baisse de la consommation d'énergie, un surplus pourrait être dégagé de l'installation. Il serait alors redirigé vers des bâtiments voisins, notamment des résidences étudiantes.

Immédiatement après, c'est le toit de la Halle sportive des Maradas qui sera à son tour couvert de 1 100 m² de panneaux. Le projet vient d'être validé par l'agglomération et il est prévu de livrer l'équipement en décembre de cette année. Les 227 MWh produits par an permettront non seulement d'alimenter l'équipement sportif mais également d'autres bâtiments appartenant à la collectivité dans un rayon de 2 km.

À court terme, d'autres édifices se-

ront concernés, notamment quatre parkings (dont celui de la gare de Neuville ou encore du stade Salif-Keita). Le théâtre des Louvrais, à Pontoise, profitera d'un chantier de rénovation en 2025 pour adopter la même technique de production d'énergie renouvelable. Mais le plus gros projet à venir concerne sans doute l'île de loisirs.

Il est question de recouvrir une grande partie des parkings d'ombrières photovoltaïques, en application de la loi APER (qui vise à accélérer le développement des énergies renouvelables). La centrale ferait plus de treize fois la taille de celle qui est prévue à l'Essec et correspondrait à un investissement de 6 M€. Les premières installations sont attendues pour 2025, sur le territoire de Neuville-sur-Oise. « Le PLU de cette commune rend déjà possible l'implantation », explique Fabien Franc le directeur de l'île de loisirs.

Une forte demande aussi du côté des entreprises

Pour les parkings se trouvant sur l'emprise de Cergy, il faudra attendre une modification du PLU. Mais la base est prête. « Deux entreprises ont été retenues et les premières réunions de travail sont prévues dans les semaines à venir », confirme le directeur. Grâce aux ombrières, les

températures dans les voitures stationnées devraient être atténuées en période de canicule. « À terme, tous ces projets permettraient de compenser 17 % des consommations d'électricité de la collectivité », pointe Florian Basset, responsable du secteur énergie. Aujourd'hui, le photovoltaïque ne représente que 0,06 % de ces besoins.

Enfin les entreprises s'emparent également du sujet, notamment dans la

zone d'activités de Saint-Ouen-l'Aumône. « Les zones d'activité sont denses, artificialisées et il y a une demande forte d'électricité de la part des entreprises », explique Marie David de BoucL Énergie, organisme qui monte des projets d'autoconsommation collective d'électricité photovoltaïque. « Le secteur de Saint-Ouen-l'Aumône présente un potentiel important. Il y a beaucoup d'acteurs industriels, de toitures et de parkings. » ■



Les panneaux photovoltaïques vont bientôt éclore sur de nombreux toits de l'agglomération. (Illustration)

